

Crise politique majeure sous la III^{ème} République, l'affaire Dreyfus implique un officier français de confession juive dans une histoire d'espionnage : il est accusé à tort d'avoir livré des documents secrets à l'Allemagne.

La III^{ème} République affronte crises politiques et économiques et l'instabilité gouvernementale, auxquelles s'ajoute le traumatisme de l'annexion de l'Alsace et de la Moselle par l'Allemagne (1871). Ce contexte alimente les nationalismes les plus extrêmes et l'antisémitisme, attisés par une presse influente.

Dès le 1^{er} novembre 1894, *La Libre Parole*, le quotidien d'Edouard Drumont, qui fait de l'antisémitisme son cheval de bataille, titre « Arrestation de l'officier juif Dreyfus » accusé de trahison au profit de l'Allemagne. Le 22 décembre 1894, Dreyfus, est condamné par un Conseil de guerre, après trois jours de procès à huis-clos, à partir de « preuves » tenues secrètes, qui s'avèreront être des faux. En janvier 1895, Alfred Dreyfus est dégradé et déporté à l'île du Diable au large de la Guyane.

La presse s'empare de l'affaire ; peu à peu, la France se divise entre dreyfusards et anti-dreyfusards, et l'antisémitisme se déchaîne.

Le 13 janvier 1898, l'écrivain Émile Zola publie dans le quotidien *L'Aurore* une lettre ouverte au président de la République, Félix Faure, intitulée « J'accuse », dans laquelle il entend rétablir « la vérité d'abord sur le procès et sur la condamnation de Dreyfus ».

Le 3 juin 1899, Dreyfus est renvoyé devant le Conseil de guerre de Rennes et quitte l'île du Diable. En septembre, il est à nouveau déclaré coupable et condamné à dix ans de détention. Dix jours plus tard, le président Emile Loubet signe sa grâce.

Le 12 juillet 1906, la Cour de cassation casse le verdict de 1899 et affirme* : « De l'accusation portée contre Dreyfus, rien ne reste debout ». Elle prononce l'arrêt de réhabilitation du capitaine Dreyfus.

Référence :

– Birnbaum Pierre, 1994, *L'affaire Dreyfus, la République en péril*, Gallimard, coll. « Découvertes ».

– Bredin Jean-Denis, 1981, *L'Affaire*, Ed. Fayard, Paris.

*Arrêt de la Cour de cassation du 12 juillet 1906.

<https://museemrjmoi.com>